

Le Socialiste

40e année - Rs 5.00 - No 10353 - JEUDI 12 MAI 2022 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

FMI

Fin de la mission de consultations au titre de l'article IV de 2022 à Maurice



Mois de la mesure de mai



Initiative pour sensibiliser la population aux impacts de l'hypertension artérielle

Page 3

===== Premier League =====

Le but de Sadio Mane maintient l'équipe de Jurgen Klopp en vie pour la course au titre



Aston Villa 1-2 Liverpool

Page 8

Sri Lanka

Démission du Premier ministre après des violences, cinq morts, près de 200 blessés



Page 4

France

Condamnés en appel, les époux Fillon vont en cassation



Page 4

===== Foot News =====

Manchester City officialise un accord pour Haaland, premier énorme transfert de l'été



Page 8

A la télé aujourd'hui



06.00 Local: Klip Seleksion
06.45 Local: Son Ladan
Mem
06.59 Local: Itinerer Moris
07.45 Local: Saver Kil Tirel
08.15 Local: Elle
10.30 Mag: In Good Shape
12.00 Le Journal
12.30 Tele: Tanto Amor
13.15 Local: Music Tour
2022
14.35 D.Anime: The Twisted
Whiskers Show..



07.00 DDI Live
10.00 Serial: Vikram Betaal
Ki Rahasya Gatha
11.07 Serial: Mann Mein
Vishwas...
12.00 Film: Swarag Se
Sunder
15.00 Live: Samachar
15.20 Serial: Aamhi Doghi
15.43 Serial: Bommarillu
16.04 Sondha Bandham



06.00 Mag: Motorweek
06.24 Mag: Vous Et Nous
06.52 Doc: Persons
08.14 Doc: Castles
10.23 Doc: Opaque Worlds
11.33 Local: Vous Et Nous
12.58 Doc: Skuld
13.24 Doc: Castles
15.05 Mag: Focus On
Europe
16.42 Mag: Vous Et Nous



01.27 Film: Fixer Upper
Mystery
02.58 Serial: Blacklist
03.38 Film: Extract
05.07 Tele: Marimar
05.27 Tele: Rubi
07.34 Film: Fixer Upper
Mystery
09.00 Serial: 19-2
09.45 Tele: La Femme De
Lorenzo
10.37 I Forgot I Loved You



07.00 Film: Kasam
Starring Sunny Deol,
Naseeruddin Shah...
11.27 / 19.54 -
Radha Krishna
11.56 / 20.11 - Anupamaa
12.32 / 20.32 - Mere Sai
13.01 / 21.09 - Agniphera
13.35 / 21.24 -
Yeh Teri Galiyan

15.35 D. Anime: Briko
17.05 Doc: Books
17.10 Serial: Hi Opie!
18.30 Serial: Jijaji Chhat Par
Hain
19.30 Le Journal
20.10 Local: Autour Des
Valeurs...
20.20 Film: Blackboard V/s
Whiteboard
Starring Manish
Choudhary,
Dharmendra, Alismita
Goswami

16.27 Wafa Lazim To Nahin
16.48 Serial: Chhotki Dulhin
17.05 Kullfi Kumarr
Bajewala
17.30 Local: Amrit Vaani
18.00 Serial: The Demi-Gods
And...
18.30 Ghar Pahucha Da...
19.30 Serial: Radha Krishna
20.04 Les Grandes Lignes
20.59 Local: Profil
21.14 Film: The Marine 6
With Mike 'The
Miz'Mizanin, Shawn
Michaels

17.35 Mag: The Inside Story
18.00 Mag: Eco India
19.00 Student Support Prog
- G7
19.30 Doc: World Famous
Writers
20.30 Local: News (English)
20.48 Doc: Castles
21.40 Doc: Snapshots
22.07 Doc: Argentina
23.31 Mag: Eco India
23.56 Mag: Shift
00.09 Mag: Red Carpet

11.00 Serial: Blacklist
12.00 Film: Extract
13.30 Tele: Marimar
14.45 Film: An Emma
Fielding...
16.30 Serial: 19-2
17.21 Serial: Rookie Blue
18.05 Tele: La Femme De
Lorenzo
19.00 Tele: I Forgot I Loved
You
19.36 Serial: Mustangs FC
20.05 Tele: Missing Bride
20.30 Serial: Rookie Blue
21.15 Serial: Rich Man, Poor
Man

14.05 / 21.50 -
Bade Acche Lagte Hai
14.30 / 22.15 - Main Maike
Chali Jaungi Tum Dekhte..
15.00 / 21.46 -
Yeh Hai Mohabbatein
15.30 Film: Eena Meena
Deeka
Star: Vinod Khanna,
R. Kapoor, J. Chawla
18.00 Samachar
18.30 Kundali Bhagya
18.59 Udaariyaan
19.29 Bhakharwadi

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

Impression: Jim Printing
E-mail: lapresselibereesocialiste@yahoo.fr

Enchères

Un portrait de Marilyn Monroe par Warhol vendu 195 millions de dollars

La maison Christie's a organisé une vente aux enchères lundi à New York et sa pièce maîtresse a été vendue 195 millions de dollars.



Gigantesque. Un célèbre portrait de Marilyn Monroe peint par le maître américain du pop art Andy Warhol a fait s'envoler les enchères chez Christie's lundi 9 mai à New York. La toile a été vendue pour 195 millions de dollars et est devenue l'œuvre d'art du XXe siècle la plus chère jamais vendue lors d'enchères publiques. Shot Sage Blue Marilyn, un tableau exécuté en 1964, deux ans après la mort tragique de l'icône glamour de Hollywood, est parti en quatre minutes au prix exact de 195,04 millions de dollars, frais inclus, dans une salle bondée du siège de la maison Christie's, au cœur de Manhattan.

Des dizaines d'intermédiaires de Christie's étaient également dans la salle des ventes, pendus à leurs téléphones pour prendre les ordres d'acheteurs. La maison d'enchères, propriété de la très grande fortune française François Pinault, a précisé lors d'une brève conférence de presse que l'offre qui avait emporté le « Marilyn » avait été faite depuis la salle. Les estimations d'avant la vente tournaient autour de 200 millions de dollars.

Le record absolu reste intouchable

Ce portrait de Marilyn Monroe bat le précédent record pour une œuvre du XXe siècle, Les Femmes d'Alger (version 0) de Pablo Picasso, vendu aux enchères 179,4 millions de dollars en mai 2015, et le Nu couché d'Amadeo Modigliani (170,4 millions en novembre 2015). Le record absolu – toutes périodes confondues – pour une vente d'œuvre d'art aux enchères est détenu par le Salvator Mundi de Léonard de

Vinci, adjugé en novembre 2017 pour 450,3 millions de dollars. Le record aux enchères pour un Warhol appartenait à Silver Car Crash (Double Sisaster), une toile monumentale représentant un accident de voiture, vendue 105 millions de dollars en 2013.

Peint à l'encre sérigraphie et à l'acrylique, Shot Sage Blue Marylin est l'un des cinq portraits d'un mètre sur un mètre aux couleurs vives, saturées et contrastées que l'artiste né à Pittsburgh (Pennsylvanie) mais établi à New York, avait réalisé en 1964 à partir d'une photo pour la promotion du film Niagara en 1953. Visage rose, cheveux blonds et rouge à lèvres prononcé, l'actrice laisse apparaître un sourire énigmatique, sur un fond bleu turquoise.

Une vente caritative

Quatre des cinq « Shot » de 1964 tirent leur nom d'un incident qui font leur

légende. Dans l'atelier d'Andy Warhol à Manhattan, « The factory », une artiste en visite, Dorothy Podber, avait demandé si elle pouvait « photographier » les tableaux (« shoot » en anglais). Warhol avait accepté, ne comprenant pas qu'elle allait alors sortir un revolver et tirer sur quatre portraits. À l'œil nu, aucune trace n'apparaît aujourd'hui de cet incident sur l'œuvre.

Le portrait fait partie d'une collection mise en vente par la fondation zurichoise Thomas et Doris Ammann, du nom du marchand d'art et collectionneur suisse Thomas Ammann, un ami de Warhol décédé du sida en 1993, et de sa sœur Doris. Tous les produits de la vente iront à cette fondation, qui se consacre « à l'amélioration de la vie des enfants » via la santé et l'éducation, selon Christie's.

Un maillot de Maradona vendu à plus de 9 millions de dollars

Le maillot que portait la légende argentine du football Diego Maradona quand il a crucifié l'Angleterre à la Coupe du monde de 1986 a été adjugé pour près de 9,3 millions de dollars, pulvérisant tous les records pour un maillot sportif de collection, a annoncé la maison d'enchères Sotheby's.

Le précédent record pour un vêtement de sport de collection était détenu par un maillot porté par la légende américaine du base-ball Babe Ruth à la fin des années 1920, vendu en 2019 à 5,6 millions de dollars. Le prix dépasse même le manuscrit du manifeste olympique de 1892 vendu 8,8 millions de dollars en décembre 2019, établissant un record absolu.

La vente se déroulait sur internet depuis le 20 avril. Jusqu'à mercredi, une seule offre avait été enregistrée, à environ 5 millions de dollars. Mais la vente s'est animée dans les toutes dernières minutes, avec plusieurs offres se répondant, jusqu'à atteindre la somme de 9,28 millions de dollars, frais inclus. L'identité du ou des acheteurs n'a pas été dévoilée dans l'immédiat par Sotheby's.

En 1986, Maradona avait échangé son maillot à la fin du match avec le milieu de terrain anglais Steve Hodge, qui en est resté propriétaire pendant plus de 35 ans et l'avait prêté au musée de Manchester. Les deux joueurs ont raconté l'épisode dans un de leurs livres respectifs.



Ce quart de finale à Mexico, lourd de symboles quatre ans après la guerre des Malouines entre l'Angleterre et l'Argentine, est entré dans l'histoire et a contribué à écrire la légende contrastée de Maradona. A la 51e minute, juste après un ballon détourné dans sa surface par Steve Hodge, le capitaine argentin avait marqué de la main - "la main de Dieu",

avait dit le joueur - mais le but avait été validé par l'arbitre.

Seulement quatre minutes plus tard, "El Pibe de Oro" avait inscrit un but d'anthologie, élu "but du siècle" lors d'un vote de la FIFA, en partant de son camp et en éliminant quatre joueurs anglais puis le gardien Peter Shilton pour marquer. L'Argentine avait remporté la Coupe du monde.

FMI

Fin de la mission de consultations au titre de l'article IV de 2022 à Maurice

Maurice se remet progressivement de la pandémie. L'impact de la pandémie sur la santé publique a été bien géré, notamment par une remarquable campagne de vaccination couvrant plus de 90 % de la population éligible d'ici mai 2022. Des mesures de soutien importantes et complètes ont permis d'amortir l'impact social et économique de la pandémie ».

Cette déclaration a été faite par la chef de mission du Fonds monétaire international (FMI) pour Maurice, Mme Cemile Sancak, lors d'une conférence de presse hybride, mardi après-midi, à Ebène. Il est rappelé que le FMI a effectué une mission à Maurice dirigée par Mme Sancak du 27 avril 2022 au 10 mai 2022 pour mener les discussions en vue des consultations de 2022 au titre de l'article IV, l'évaluation régulière de la santé macroéconomique du pays.

La conférence de presse a été l'occasion pour l'équipe de la mission du FMI de discuter des perspectives économiques de Maurice à l'issue des consultations au titre de l'article IV avec les médias.

Mme Sancak a souligné qu'à mesure que la reprise se consolide, il est essentiel de déployer un plan global d'assainissement budgétaire pour assurer la viabilité de la dette et normaliser l'orientation de la politique monétaire en temps opportun afin de contrôler l'inflation à moyen terme. En outre, elle a souligné la nécessité d'améliorer la compétitivité, de diversifier l'économie et d'entreprendre une transformation structurelle afin d'accroître la durabilité et la résilience de l'économie.

Le chef de mission pour Maurice a souligné que si l'économie se remet progressivement de la pandémie et que la plupart des secteurs, y compris le secteur du tourisme, se rétablissent et sont revenus aux niveaux d'activité économique d'avant la pandémie, tandis que l'inflation a considérablement augmenté.

Elle a souligné l'impact que la guerre en Ukraine a eu sur les projections de croissance, les perspectives moins optimistes pour les flux touristiques mondiaux et la détérioration des termes de l'échange. "Néanmoins, la reprise devrait se poursuivre, tirée essentiellement par le secteur du tourisme et la Mission s'attend à ce que les arrivées de touristes atteignent environ 60 %



des niveaux d'avant la pandémie en 2022", a annoncé Mme Sancak.

Sur cette note, Mme Sancak s'est appesantie sur certaines mesures et recommandations que le gouvernement doit prendre face à l'augmentation de l'inflation qui devrait encore augmenter pour atteindre 11½ % en 2022, en raison de la flambée des prix du carburant et des denrées alimentaires, de la dépréciation passée de la roupie, et la reprise de la demande intérieure. Les mesures à mettre en œuvre comprennent : l'amélioration de la connectivité aérienne pour soutenir efficacement la reprise des flux touristiques aux niveaux pré-pandémiques ; poursuivre l'assainissement budgétaire pour restaurer l'espace budgétaire et assurer la viabilité de la dette ; la protection de la population vulnérable avec des transferts ciblés par le biais de programmes de filets de sécurité sociale tout en évitant les subventions à large assise bénéficiant à tous les niveaux de revenu face à la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires ; réformer le système de retraite pour soutenir la viabilité budgétaire ; et l'assainissement budgétaire grâce à des mesures crédibles en matière de recettes et de dépenses.

En outre, elle a recommandé qu'à mesure que l'économie sort de la pandémie, le rétablissement des règles budgétaires, y compris un ancrage de la

dette à moyen terme, contribuerait à préserver la viabilité budgétaire et à réduire les vulnérabilités de la dette, tout en permettant une flexibilité pour faire face aux chocs. Mme Sancak a réaffirmé que l'amélioration de l'efficacité de la politique monétaire et la sauvegarde de l'indépendance de la banque centrale devaient rester des priorités.

En ce qui concerne la Banque de Maurice (BoM), elle a indiqué que la BoM a déployé un effort bienvenu pour moderniser son cadre politique, et la mission recommande, entre autres, que le déploiement du nouveau cadre ait lieu au plus tôt ; le gouvernement, conformément à la loi sur la BoM, doit couvrir les pertes de la BoM qui pourraient se matérialiser en raison de l'augmentation des coûts de mise en œuvre des politiques déjà à court et à moyen terme ; la politique de change, cohérente avec le nouveau cadre de politique monétaire, devrait permettre une plus grande flexibilité du taux de change ; et que la BoM renonce à la propriété de la Mauritius Investment Corporation Ltd (MIC) pour que cette dernière soit reprise soit par le gouvernement, soit intégrée à la Development Bank of Mauritius Ltd.

"L'amélioration du cadre juridique et la résolution des problèmes de gouvernance sont importantes pour permettre de nouvelles garanties à l'indépendance de la

banque centrale. La révision en cours des législations bancaires et de la banque centrale est la bienvenue, et la mission conseille d'accélérer leur soumission au Parlement », a souligné le chef du FMI pour Maurice.

Mme Sancak a également salué la sortie de Maurice de la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance accrue du Groupe d'action financière (GAFI) et s'est félicitée des efforts de réforme des autorités pour continuer à renforcer son régime de LBC/FT, en particulier en ce qui concerne les non-résidents et les transactions transfrontalières.

Elle a décrété certaines mesures supplémentaires concernant la diversification de l'économie qui resteront essentielles pour soutenir la reprise et l'aspiration de Maurice à devenir un pays à revenu élevé, notamment en réduisant la pénurie de travailleurs qualifiés ; une plus grande numérisation ; et la lutte contre le changement climatique pour aider l'économie à renforcer sa résilience face aux chocs. "La diversification doit être soutenue par un programme de réforme complet pour identifier les priorités, surmonter les obstacles et accroître l'efficacité, notamment en trouvant des complémentarités entre les secteurs public et privé et la société civile", a ajouté Mme Sancak.

Mois de la mesure de mai

Initiative pour sensibiliser la population aux impacts de l'hypertension artérielle

Une séance de sensibilisation sur l'hypertension, visant à faire prendre conscience de l'hypertension artérielle (TA) et de ses impacts sur la santé, a débuté, mardi à l'Immeuble Emmanuel Anquetil, à Port Louis. Cet événement est organisé dans le cadre du Mois de la mesure de mai qui se déroule chaque année au mois de mai.

Présent à l'occasion, le ministre de la Santé et du Bien-être, le Dr Kailesh Kumar Singh Jagutpal, a rappelé que le ministère collabore avec la Société internationale d'hypertension depuis mai 2017 pour participer au Mois de mesure de mai à Maurice. Il a souligné que l'objectif du Mois est de souligner l'importance de mesurer la TA et d'identifier et de faciliter la réduction de la TA des personnes qui nécessitent une intervention pour abaisser leur TA selon les directives actuelles.

Il a souligné que l'augmentation de la pression artérielle est le plus grand facteur de risque contribuant à la mortalité mondiale et à la charge mondiale de morbidité.

Cet impact, a-t-il dit, est largement médié par l'augmentation des taux de maladies cardiovasculaires, en particulier les maladies coronariennes, l'insuffisance cardiaque, les accidents vasculaires cérébraux et les maladies rénales. Il a insisté sur l'importance d'organiser de telles séances de sensibilisation afin de sensibiliser la population sur l'importance de connaître la TA des participants afin de prévenir toute maladie cardiaque, accident vasculaire cérébral ou maladie rénale.

Le Dr Jagutpal a souligné qu'au cours du mois de mai, plusieurs sessions de ce type se tiendront à travers le pays sur les chantiers, dans les centres communautaires et les centres de protection sociale. Au cours de ces séances de sensibilisation, la population subira un dépistage gratuit de la pression artérielle ainsi que bénéficiera de conseils et de conseils de traitement diététique et de mode de vie à tous ceux dépistés qui ont une tension artérielle dans les gammes haute-normale et hypertendue,



a-t-il indiqué.

L'hypertension à Maurice et dans le monde

L'hypertension est la principale cause des Mauriciens fréquentant les hôpitaux communautaires, les centres de santé régionaux et les cliniques médicales à Maurice. En 2015, la prévalence de l'hypertension chez les adultes mauriciens âgés de 25 à 74 ans était de 28,4 %, ce qui a

marqué une diminution significative de la prévalence de l'hypertension par rapport à 38,0 % en 2009.

Partout dans le monde, l'hypertension artérielle cause actuellement environ 10,8 millions de décès chaque année dans le monde et ce chiffre devrait augmenter, compte tenu de l'expansion et du vieillissement de la population mondiale. L'étiologie de l'hypertension artérielle s'explique en grande partie par des facteurs environnementaux identifiés tels que l'obésité, la consommation excessive d'alcool et de sel alimentaire et le manque d'exercice.

Il s'agit d'un projet initié par la Société internationale d'hypertension et qui a eu lieu pour la première fois en mai 2017. La majorité des personnes souffrant d'hypertension artérielle élevée ignorent souvent qu'elle en est réellement atteinte car la maladie ne présente aucun symptôme perceptible. La mesure de la pression artérielle est donc le seul moyen précis d'identifier tout problème.

Sri Lanka

Démission du Premier ministre après des violences, cinq morts, près de 200 blessés

Le Premier ministre sri-lankais Mahinda Rajapaksa a démissionné lundi, peu après des affrontements entre ses partisans et des manifestants antigouvernementaux, qui ont fait cinq morts, dont un député, et plus de 180 blessés, la journée la plus meurtrière depuis trois semaines.

Le pays est en proie depuis plusieurs semaines à des manifestations dénonçant l'incapacité du gouvernement à faire face aux pénuries de nourriture, carburant et médicaments marquant la plus grave crise économique qu'il ait connu depuis son indépendance en 1948.

Mahinda Rajapaksa, 76 ans, a adressé sa lettre de démission à son frère cadet et président Gotabaya Rajapaksa. Son départ entraîne automatiquement la dissolution du cabinet.

"Je démissionne avec effet immédiat afin que vous puissiez nommer un gouvernement multipartite pour sortir le pays de la crise économique actuelle", a déclaré le Premier ministre dans sa lettre.

La situation ne semblait pas s'apaiser lundi soir, notamment autour de sa résidence officielle à Colombo, assiégée par des milliers de manifestants antigouvernementaux.

Des coups de feu ont été tirés depuis la résidence après que des manifestants ont enfoncé le portail d'entrée et mis le feu à un camion garé sur place, a constaté un journaliste de l'AFP.

La police a assuré avoir tiré en l'air pour repousser les assaillants du complexe, où Mahinda Rajapaksa était retranché avec des partisans.

Elle a également tiré des grenades lacrymogène vers les manifestants, déterminés à répliquer après avoir été plus tôt dans la journée attaqués par des partisans du pouvoir.



La journée de lundi a été la plus meurtrière depuis la répression d'une manifestation antigouvernementale le 19 avril dans le centre du pays (un mort, 24 blessés).

Manifestants abattus

A Nittambuwa, à une cinquantaine de kilomètres au nord de la capitale, un député du parti au pouvoir, Amarakeerthi Athukorala, s'est suicidé après avoir ouvert le feu sur deux manifestants anti-gouvernementaux qui bloquaient sa voiture, a annoncé la police.

Une des deux victimes, âgée de 27 ans a depuis succombé à ses blessures, et le garde du corps du député a été retrouvé mort, ajouté la police, sans autre précision.

Deux autres personnes ont été tuées dans la ville de Weeraketiya (sud), où un membre du parti au pouvoir a lui aussi tiré sur des manifestants, selon la police.

Lundi sur le front de mer de la capitale, Colombo, des milliers de partisans des frères Rajapaksa, armés de bâtons et de matraques, ont attaqué des manifestants sans armes qui campent devant le bureau du président depuis le 9 avril pour exiger son départ, ont constaté des journalistes de l'AFP.

"Nous avons été battus, les médias ont été battus, les femmes et les enfants ont été battus", a déclaré à l'AFP un témoin, sous couvert de l'anonymat.

La police a également tiré des gaz lacrymogène et utilisé des canons à eau pour disperser les manifestants, avant de déclarer un couvre-feu immédiat et d'une durée indéterminée dans l'ensemble de l'île, qui compte 22 millions d'habitants.

Musée détruit

Au total, 181 personnes ont été hospitalisées, a indiqué à l'AFP un porte-parole de l'hôpital national de la ville. Huit autres personnes ont été blessées ailleurs, selon les autorités.

Dans le sud, de l'île, Des foules en colère ont également attaqué et complètement détruit le controversé musée Rajapaksa dans le village ancestral de la famille.

"La violence ne résoudra pas les problèmes actuels", a twitté le président Rajapaksa, en condamnant "fermement les actes violents".

"Nous condamnons les violences perpétrées aujourd'hui contre des manifestants pacifiques et demandons au gouvernement de mener une enquête approfondie, y compris l'arrestation et la poursuite en justice de toute personne ayant incité à la violence", a souligné, également sur Twitter, Julie Chung, l'ambassadrice des Etats-Unis en appelant au calme.

Vendredi, le président Rajapaksa avait décrété l'état d'urgence, pour la deuxième fois en cinq semaines, accordant des pouvoirs étendus aux forces de sécurité, les autorisant notamment à arrêter des suspects et à les détenir pendant de longues périodes sans supervision judiciaire. Il autorise également le déploiement de militaires pour maintenir l'ordre, en renfort de la police.

Cette crise économique sans précédent a commencé après la pandémie de Covid-19, qui a privé le pays des devises du secteur touristique. Le gouvernement a alors interdit de nombreuses importations, provoquant les pénuries, une inflation galopante et des coupures de courant de plus en plus longues, qui ont nourri la colère contre le pouvoir.

France

Condamnés en appel, les époux Fillon vont en cassation

La cour a sensiblement diminué la sentence prononcée en première instance.

Bien que moins sévère que le jugement de première instance, l'arrêt rendu lundi par la cour d'appel de Paris constitue un revers pour François et Penelope Fillon. Le couple, qui n'a pas estimé opportun d'assister au prononcé de la sentence, a été de nouveau reconnu coupable d'avoir orchestré à son profit et au détriment, notamment, de l'Assemblée nationale, un système d'emplois fictifs.

L'ancien premier ministre, 68 ans, voit sa peine ramenée de 5 ans dont 3 ferme à 4 ans dont 1 ferme. La partie ferme, si elle devient définitive, sera aménagée par un juge d'application des peines; à l'audience, le parquet général en avait requis l'exécution sous forme de port d'un bracelet électronique. Selon l'arrêt, M. Fillon devra également acquitter l'amende maximale de 375.000 euros prévue dans le cadre des délits visés (détournement de fonds publics, complicité d'abus de biens sociaux et recel). L'ancien parlementaire subit de surcroît l'affront d'une peine complémentaire de dix ans d'inéligibilité.

Mme Fillon, elle, se voit condamnée à 2 ans de prison avec sursis (contre 3 en première instance), 375.000 euros d'amende et 2 ans d'inéligibilité. Marc Joulaud, ancien suppléant de son époux puis employeur

supposé de Penelope Fillon, est pour sa part condamné à 3 ans avec sursis et 5 ans d'inéligibilité. Il est à noter que la cour d'appel relaxe les époux Fillon concernant un des trois contrats litigieux d'assistante parlementaire de Penelope Fillon, entre 1998 et 2002, «au bénéfice du doute». Mais, sans surprise, elle considère que le contrat de «conseillère littéraire» de Mme Fillon à la Revue des Deux Mondes était bel et bien «fictif».

Le volet civil va par ailleurs sérieusement grever les économies des époux Fillon et de M. Joulaud, qui devront également verser quelque 800.000 euros à l'Assemblée nationale, partie civile - soit moins que le préjudice total estimé en première instance à 1.081.219,51 euros, puisque la relaxe partielle en atténue le montant.

Victime d'un complot politique

Les trois condamnés ont annoncé qu'ils allaient former un pourvoi en cassation, afin de soumettre à la juridiction suprême «les importantes problématiques juridiques tenant notamment à l'atteinte à la séparation des pouvoirs, à la conduite inéquitable de cette procédure ou encore à l'acquisition de la prescription». Ce pourvoi suspend l'exécution de la peine prononcée.



L'affaire Fillon avait éclaté en pleine campagne présidentielle de 2017. Celui qui était alors le candidat désigné des Républicains est accusé par le Canard enchaîné, quatre mois avant le premier tour, d'avoir fait rémunérer son épouse par l'Assemblée nationale pour un emploi fictif d'assistante parlementaire. Puis, quand il avait rejoint le Sénat, il aurait donné à son suppléant au Palais Bourbon l'instruction de continuer à salarier généreusement Mme Fillon pour des travaux dont il n'a pas davantage été trouvé trace. Enfin, l'ancien chef du gouvernement de Nicolas Sarkozy aurait obtenu de Marc Ladreit de Lacharrière, propriétaire de la Revue des

Deux Mondes, l'embauche de son épouse pour des prestations inexistantes. Jugé en parallèle, l'homme d'affaires a utilisé la procédure du «plaider coupable», établissant l'existence du délit.

La justice avait ouvert une information judiciaire dans un temps record. Face au zèle époustouflant du parquet national financier (PNF), la défense n'abdique en rien. Jusqu'au bout, les prévenus protestent de leur bon droit, M. Fillon soutenant que son épouse, née au pays de Galles, fut dès son premier mandat sa plus précieuse collaboratrice.

L'avocat de l'ex-élu, Me Antonin Lévy, attaque sur deux fronts : l'incompétence d'une instance judiciaire à juger de tels faits, et la thèse selon laquelle son client serait la victime d'un complot politique relayé par un PNF complaisant, destiné à écarter de l'Élysée celui qui faisait figure de favori.

La fougue de Me Lévy s'est heurtée à l'impossibilité d'établir la matérialité des interventions de Penelope Fillon dans le cadre des activités politiques de son mari. En appel, bien que la pugnacité de la défense ait manifestement porté quelques fruits, la relaxe semblait hors d'atteinte. Au vu des sommes détournées, la clémence aussi.

Aux Philippines, le fils de l'ancien dictateur Ferdinand Marcos remporte la présidentielle

Ferdinand Marcos Junior, fils du défunt dictateur Ferdinand Marcos, a largement remporté l'élection présidentielle aux Philippines, selon un premier décompte donné mardi matin qui lui assure une avance définitive sur sa plus proche rivale. La certification définitive du vote doit prendre plusieurs semaines.



Ferdinand Marcos Junior assuré de devenir le prochain président des Philippines. Le fils du défunt dictateur Ferdinand Marcos a largement remporté l'élection présidentielle aux Philippines, selon un premier décompte donné mardi 10 mai, au matin, qui lui assure une avance définitive sur sa plus proche rivale.

Après le dépouillement de plus de 90 % des votes, Ferdinand "Bongbong" Marcos Junior, 64 ans, en a remporté près de 30 millions, contre moins de la moitié pour la candidate Leni Robredo. La certification définitive du vote doit prendre plusieurs semaines.

Environ 67 millions de Philippins étaient appelés aux urnes pour ces élections générales, lors desquelles devaient également être désignés le vice-président ainsi que les députés, la moitié des sénateurs, les gouverneurs de province et des milliers d'autres élus locaux.

Les sondages avaient prédit une large victoire pour Marcos Junior, après une campagne électorale marquée par des torrents de désinformation.

Depuis des années, des comptes pro-Marcos Junior ont envahi les réseaux sociaux, faisant passer auprès des jeunes Philippins les 20 ans de régime de son père (1965-1986) comme une ère dorée de paix et de prospérité pour les Philippines. Et en passant sous silence les dizaines de milliers d'opposants arrêtés, torturés ou tués, ou encore les milliards de dollars volés par le clan Marcos dans les caisses du pays pour son enrichissement personnel.

Le régime avait été renversé en 1986 par une immense révolte populaire, et la famille Marcos était partie en exil aux États-Unis, avant de revenir dans le pays pour y retrouver un puissant réseau de soutien politique.

Alliance avec la fille du président sortant

Les Marcos devraient maintenant faire leur retour au palais présidentiel de Malacanang à Manille, d'où "Bongbong" a promis de rétablir "l'unité" du pays pendant son mandat de six ans.

"C'est une élection historique", a commenté Cleve Arguelles, professeur de sciences politiques à l'Université de La Salle de Manille.

Marcos Jr a mené une campagne électorale plutôt terne, peinant à galvaniser ses partisans et attirant des foules moins nombreuses que celles de sa rivale Leni Robredo.

Mais une série de tractations en coulisses avec d'autres clans politiques semble avoir suffi à lui procurer la victoire. Et notamment son alliance avec Sarah Duterte, fille du président sortant Rodrigo Duterte, bien partie pour remporter l'élection à la vice-présidence, qui se déroulait séparément lundi.

Leni Robredo, avocate et économiste de 57 ans, avait battu de justesse Marcos Junior dans la course à la vice-présidence en 2016. Pendant sa campagne présidentielle, elle avait promis de débarrasser la démocratie philippine de la corruption, dans un archipel où une poignée de familles

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that Santokee Kooldeepak will apply to the District Council of Pamplemousses for a Building and Land Use Permit for a proposed Store Detergent (Arsenal-Pointe Aux Piments Road B14, Arsenal).

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above Council within 15 days as from the date of publication.

Date: 11th May 2022

ont la mainmise sur le pays.

Parmi les autres candidats à la présidence figuraient le boxeur légendaire Manny Pacquiao et l'ancien éboueur devenu acteur Francisco Domagoso.

La personnalité, plutôt que le programme politique, influence généralement le choix du candidat, et l'achat de voix et l'intimidation sont également des problèmes récurrents dans le pays.

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that Danhoo Poospawuttee will apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a Building and Land Use Permit for a proposed General Retailer Shop Victualler at Lot No 7, More Beau Climat Avenue Manguier, Amaury.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above Council within 15 days as from the date of publication.

Date: 11th May 2022

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that Etoile du Matin Entrepreneur Co-Operative Society Limited will apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a Building and Land Use Permit for a proposed conversion of an existing r.c building to be used as a General Retailer Shop/ Tailor at Royal Road, Belle Vue Maurel.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above Council within 15 days as from the date of publication

Date: 11th May 2022

NOTICE UNDER SECTION 4 PART II OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that pursuant to the provisions of the Companies Act 2001, "**BIOSEEDS LIMITED**", an Authorised Company, has by Special Resolution passed on 27th September 2019, has merged with Shiram Bioseed Ventures Limited, a Company incorporated in India. Necessary approval from the Indian Authorities have been obtained.

Any objection to the merger of the Company shall be made in writing to the Company Secretary within 28 days from the date of the notice.

For and on behalf of
JTC Fiduciary Services (Mauritius) Limited
Company Secretary

Date: 06th May 2022

Nitro Capital Ltd (the Company) (In Liquidation)

Notice is hereby given that a special resolution (final meeting) of Nitro Capital Ltd will be passed on 09 June 2022 at 10h30 for the purpose of transacting the following business:

To receive and adopt final account on winding up

Dated this 09 May 2022

Osman Mahmad Badat (FCA)
Liquidator

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I, **Mauriconnect Car Rental (Mauritius) Ltd** BRN: C17144256 will apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a building and Land Use Permit for a proposed Tour Operator activities at Royal Road Madame Azor Goodlands.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 05/05/2022

CORPORATE AND BUSINESS REGISTRATION

DEPARTMENT

INSOLVENCY SERVICE

OFFICIAL RECEIVER'S OFFICE

ONE CATHEDRAL SQUARE, JULES KOENING STREET,

PORT LOUIS

Tel. No: 2020600

My Ref: SC/COM/PET/000999/2020

Development Bank of Mauritius Ltd

Petitioner

v/s

1. Revety Kumari Jhugaroo
2. Deesha Jhugaroo
3. Yashoda Devi Jhugaroo
4. Divya Devi Jhugaroo
5. Gopeshwar Coomar Jhugaroo

Respondents

Notice is hereby given that on a petition presented by Development Bank of Mauritius Ltd, dated 30th December 2020 a Bankruptcy Order has been made on the 27th day of October 2021 against Mrs Revety Kumari Jhugaroo, Ms Deesha Jhugaroo, Ms Yashoda Devi Jhugaroo, Ms Divya Devi Jhugaroo and Mr Gopeshwar Coomar Jhugaroo, all residing at Heerah Lane, Belle Vue Maurel and that, by law, the property of the above-named is now vested in me.

Persons having in their possession any goods, chattels and other property whatsoever belonging to the above-named debtors are warned that they must deliver over same to me.

Notice is also given that the first Meeting of Creditors of the above named debtors shall be held at my office, at the Corporate and Business Registration Department, 11 Floor, One Cathedral Square, Jules Koenig Street, Port Louis on Friday, the 27th day of May, 2022 at 10.30 hrs.

Dated this 4th day of May, 2022

V. VIRASAMI
Official Receiver

CORPORATE AND BUSINESS REGISTRATION

DEPARTMENT

INSOLVENCY SERVICE

OFFICIAL RECEIVER'S OFFICE

ONE CATHEDRAL SQUARE, JULES KOENING STREET,

PORT LOUIS

Tel. No: 2020600

My Ref: SC/COM/PET/000911/2021

OEMS Group (Mauritius) Ltd

Notice is hereby given that the Bankruptcy Division of the Supreme Court of Mauritius has on 15th day of March, 2022 at 10.40 a.m ordered that OEMS Group (Mauritius) Ltd be wound up under the provisions of the Insolvency Act 2009 and that the Official Receiver be appointed Provisional Liquidator of the Company.

Notice is also given that the Meeting of Creditors will be held at the Corporate and Business Registration Department, 11th Floor, One Cathedral Square, Jules Koenig Street, Port Louis, on 18th day of May, 2022 at 10.15 hrs and that the Meeting of Creditors will be held at the same place and on the same day at 10.30 hrs.

Notice is also given that in case creditors having any claim whatsoever against the OEMS Group (Mauritius) Ltd and for that claim to be considered, a proof of debt verified by an affidavit in accordance with the Insolvency Act 2009 must be lodged with me not later than 10.30 hrs on the 18th day of May, 2022.

Persons having in their possession any goods, chattels and other property whatsoever belonging to OEMS Group (Mauritius) Ltd are warned that they must deliver over same to me.

Dated: 28th April 2022

V. VIRASAMI
Official Receiver & Provisional Liquidator

NOTICE GIVEN UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001 ("the Act")

Notice is hereby given that Neo Industries (Mauritius), Ltd (the "Company"), having its registered office at 4th Floor, 19 Bank Street, Cybercity, Ebène 72201, Mauritius, is applying to be removed from the Register of Companies under Section 309(1)(d) of the Act.

That the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Act.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Act is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on 09 June 2022.

Apex Fund Services (Mauritius) Ltd
Secretary
Dated: 09 May 2022

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 22nd day of September, 2022 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: "Une portion de terrain de la contenance de SEPT PERCHES ET CINQUANTE ET UN CENTIEMES DE PERCHE (7' 51") soit TROIS CENT SEIZE METRES CARRES ET QUATRE VINGT DIX NEUF CENTIEMES DE METRE CARRE (316.99 M²), étant le Lot No.1 située au quartier des Pamplemousses lieudit Trolet et bornée d'après une description avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Mooslim Chamroo, arpenteur juré en date du 16/09/1989, enregistré au Reg LS. 26/6373, comme suit (PIN Number :- 1215460223) Vers le Nord par un chemin public connu sous le nom de Trou aux Biches Branch Road, un réserve de QUATRE VINGT ONZE CENTIMETRES (91 CM) de large entre sur TREIZE METRES ET DIX HUIT CENTIMETRES (13 M 18 CM) ; Vers L'est, par le Lot No. 10, un chemin de sortie de DEUX METRES ET QUARANTE QUATRE CENTIMETRES (2 M 44 CM) de large entre sur VINGT TROIS METRES VINGT QUATRE CENTIMETRES (23 M 24 CM) ; Vers le Sud par le Lot No.2, sur TREIZE METRES SOIXANTE DIX NEUF CENTIMETRES (13 M 79 CM) ; Vers L'ouest, par un terrain appartenant à Monsieur Manilal Augar ayant droit sur VINGT TROIS METRES ET QUATRE VINGT CINQ CENTIMETRES (23 M 85 CM) Ensemble tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve, le tout plus amplement décrit et aborné au titre de propriété ci-après relaté. Suivant contrat contenant quittance du prix de cent cinquante mille roupies, dressé par Me. Louis Gérard Cooyt, notaire, le 11/06/1992 enregistré et transcrit au Vol 2364/82, Monsieur et Madame Hurreechurun Boodan ont vendu à Monsieur Rajeshwarsingh Boodan, la portion de terrain ci-dessus désignée, en même temps qu'un autre terrain.». The property is found along Trou aux Biches Branch Road at approximately 170 metres northwest of its junction with Grand Baie Road (A4), itself at approximately 142 metres to its south of its junction with Terminus Road and at about 291 metres to its southwest to Trolet – Fond du Sac Round Road adjoining Trolet Fire Station. The site has an area of 316.99 square metres as described in the title deed registered and transcribed at Volume TV 2364 No 82 on 18th June 1992 and a Memorandum of Survey drawn by Mr. Mooslim Chamroo, Sworn Land Surveyor on 16th September 1989 registered at Reg LS 26 No 6373. The site has a regular shape and an even topography with an approximate frontage of 13.18 metres to Trou aux Biches Branch Road and an average depth of 23.85 metres to its western boundaries. All services are connected to the site. A single storey building is constructed over the site; it is made up of reinforced concrete frames and structures, concrete block walls under reinforced concrete slab roof. The elevations are fitted with metal framed and glazed openings equipped with roller shutters. The building as at date is used for commercial purposes. The building provides an approximate gross covered area of 250.00 square metres including open covered areas. No internal inspection was possible.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Rajeshwarsingh BOODAN and Anor.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 10th day of May, 2022,

Udhisteer K. Ragobur
ENSafrica (Mauritius)
19, Church Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 8th day of September, 2022 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: « Tout ce qui reste - après distractions (d'une portion de terrain de la contenance de 64½ Toises soit 245.10 m² vendue suivant titre transcrit au Vol. 847 No. 36) d'un immeuble terrain emplacement situé au quartier de Port-Louis, 38 Dr. A. Rouget Street, de la contenance originale de 119.85 Toises soit environ 455.27 m² et bornée dans sa contenance originale d'après un procès-verbal d'arpentage dressé par Monsieur M. Banymadhub ancien, arpenteur juré, le 18 juillet 1947, enregistré au Reg :- L.S 18 No. 1176, comme suit :- Du premier côté, par une ruelle (impasse Monsieur) sur 74 pieds soit 22.56 m ; Du deuxième côté, par la Rue Monsieur sur 65 pieds 09 pouces soit 20.04 m ; Du troisième côté, par M. Cooyt sur 76 pieds 06 pouces soit 23.32 m ; Et du quatrième côté, par Mme. Vve Raoul Edouard Michel, sur une longueur calculé de 64 pieds 04 pouces soit 19.61 m ». There exists on the said portion of land a one storeyed concrete building together with water and electricity supplies.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Marie Désirée YU WAI MAN (born LUI CHIM), the Widow of Late Kim Chan YU-WAI-MAN also called Kim Chan Yu Wai Man also called Antoine Kim Chan Yu Wai Man & Ors.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 10th day of May, 2022.
Thierry Koenig SA
ENSafrica (Mauritius)
Of 19th Church Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 8th day of September, 2022, at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: "Une portion de terrain de la contenance de DEUX MILLE TROIS CENT SEIZE DECIMAL DOUZE METRES CARRES (2,316.12 M²) située au quartier de Grand Port lieudit Mare D'Albert et bornée d'après un procès-verbal d'arpentage, avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Louis Maurice Dumazel, ancien arpenteur juré, le 26/05/1993, enregistré au Reg :- L. S. 29/1430, comme suit :- (PIN Number :- 1510030029). Du premier côté, par un chemin commun séparant le présent terrain de celui de Deolall Oodit, sur TRENTE ET UN METRES CINQUANTE CINQ CENTIMETRES (31.55 M) ; Du second côté, partie par Brislall Deoraz, partie par Madame Veuve Dawooduth Narain Bhageerutty et partie par un chemin privé séparant le présent terrain de celui de Madame Veuve Dawooduth Narain Bhageerutty, sur une longueur totale de SOIXANTE QUATORZE METRES VINGT CENTIMETRES (74.20 M) ; Du troisième côté, par Geeanchand Ramsahye, sur TRENTE METRES (30.00 M) ; Et du quatrième et dernier côté, par Deolall Oodith, sur SOIXANTE SEIZE METRES SOIXANTE CENTIMETRES (76.60 M). Together with all the buildings, constructions and plantations erected and/or to be erected thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation the whole as morefully described in title deed drawn up by Mr. Bertrand Marie Joseph Maigrot, Notary Public, on the 19/09/2016 registered and transcribed on the 19/09/2016 in Vol. TV 201609/001879. The property consists of a vacant plot of land. Land appears to be occupied by adjoining owners. The common road mentioned in the title deed is not open on site. The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Maheschandresingh JOKHOO & Anor.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 10th day of May, 2022.

Udhisteer K. Ragobur
ENSafrica (Mauritius)
Of 19th Church Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 09th of June 2022 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situate at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the final adjudication of the following property:- Une portion de terrain de la contenance de SIX CENT CINQUANTE TOISES soit DEUX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE NEUF METRES CARRES ET QUARANTE CINQ CENTIEMES DE METRE CARRE (2469.45 m²), mais trouvée d'être de la contenance de CINQ CENT QUATRE VINGT QUATRE TOISES (584 T) soit DEUX MILLE DEUX CENT DIX NEUF METRES CARRES ET QUATORZE CENTIEMES (2219.14 m²) située au quartier de Port Louis, lieu dit Bain des Dames, Cassis, et bornée d'après un rapport de description avec plan figuratif, dressé par Mons. Thacoor Soobodh Proag, Arpenteur Juré, en date du 18/12/2003, enregistré LS 52/358, comme suit: Du premier côté, par un chemin de trois mètres quatre vingt dix centimètres (3.90m) de large, sur quarante neuf mètres quinze centimètres (49.15m). Du deuxième côté, par Bibi Catoon Soobadar ou ayants droits, sur quarante sept mètres quarante et un centimètres (47.41m). Du troisième côté, par un chemin de trois mètres quatre vingt dix centimètres (3.90m) de large, sur quarante quatre mètres cinquante huit centimètres (44.58m). Et du quatrième et dernier côté, par Bibi Hawah Soobadar ou ayants droit, sur quarante sept mètres quarante et un centimètres (47.41m). Together with all the plantations existing on the said portion of land or any building which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve.

OWNERSHIP OF PROPERTY - Mrs. Bibi Haffija KHODABOCUS, born SOOBADAR, is the owner of the above described property as evidenced by deed drawn up by Me. Henri Latham-Koenig, a late Notary Public, registered in Reg. B113/2827 and transcribed in TV 979/200, and bearing PIN No. 1112550120. The Sale by Levy is prosecuted at the request of MauBank Ltd against 1.- Allomed Co Ltd, 2.- Mr. Tayab KHODABOCUS, and 3.- Mrs. Bibi Haffija KHODABOCUS, born SOOBADAR. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 05/05/2022

Me. Preetam CHUTTOO
of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

NOTICE UNDER SECTION 36(2)(c) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that "Bombardier Holding (Mauritius) Ltd" has by a special resolution passed on 7 April 2022 changed its name to "ALSTOM Holding Mauritius Ltd." as evidenced by a certificate issued by the Registrar of Companies on 5 May 2022.

Dated this 10th day of May 2022

Aslam Koomar
International Proximity
Company Secretary

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 02nd June 2022 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situated at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the final adjudication, of: A portion of land of the extent of 147 toises (in reality 140 toises 28 pieds) or 558.4 m² (in reality 532 m²) situate at No. 34, Leoville L'Homme Street, Rose-Hill, in the district of Plaines Wilhems, place called Rose Hill and bounded as follows:- A l'Ouest, par la Rue Leoville L'Homme, autrefois Rue Wiehe sur cinquante neuf pieds ou 18 mètres; Au sud, par M. L. Moura sur quatre vingt quatre pieds ou 25 mètres 60 centimètres; A l'Est, par M. Emile Bazire sur soixante sept pieds ou 20 mètres 42 centimètres, et Au Nord, par les Héritiers de Veeramootoo Mardaymootoo sur une ligne brisée en deux parties mesurant respectivement trente pieds ou 9 mètres 14 centimètres et cinquante quatre pieds sept pouces ou 16 mètres 62 centimètres et la ligne droite joignant le point Nord Est et se trouvant à soixante sept pieds ou 20 mètres 42 centimètres du balisage Sud avec point de trente pieds ou 9 mètres 14 centimètres passé à quatre pieds sept pouces ou 1 mètre 38 centimètres à l'intérieur et la borne L se trouvant sur la Rue Leoville L'Homme. Cette borne L représente le point Nord Ouest sur la Rue Leoville L'Homme du terrain Joachim. La mesure employée est le pied français. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever. **OWNERSHIP - Miss Logambal PILLAY SAWMY, Mr Vijayen PILLAY SAWMY and Mr Deenacaroona PILLAY SAWMY**, are owners of the above described property as evidenced by a judgment of adjudication transcribed in TV 2598/63 and bearing PIN No. 1712540074. The sale is prosecuted at the request of DBM FINANCIAL SERVICES Ltd (acting in the rights of MCCB Limited (in Liquidation), against 1.- Mr. Vijayen PILLAY SAWMY, 2.- Mr. Deenacaroona PILLAY SAWMY, and 3.- Miss Logambal PILLAY SAWMY. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 05/05/2022.

Me. Preetam CHUTTOO
of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 09th June 2022 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situate at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the final adjudication of the following property:- Une portion de terrain de la contenance de QUATRE CENT SOIXANTE DIX NEUF METRES CARRES ET TRENTE CENTIEMES DE METRE CARRE (479.30 m²) située au quartier de Port Louis, lieu dit Vallée des Prêtres, et bornée d'après un rapport avec plan figuratif y joint, dressé par M L M Dumazel, Arpenteur Juré, le 01/10/1993, enregistré LS 30/285 comme suit: Au premier côté, par un chemin commun existant de trois mètres cinq centimètres (3.05m) de large des réserves d'un mètre vingt-deux centimètres (1.22m) de large entre sur trente-trois mètres soixante-dix centimètres (33.70m). Du second côté, par divers sur quatorze mètres dix centimètres (14.10m). Du troisième côté, par le surplus du terrain sur trente-trois mètres soixante-dix centimètres (33.70m), et Du quatrième et dernier côté, par le surplus du terrain sur quatorze mètres trente-cinq centimètres (14.35m). Together with all the building property existing on the said portion of land or any building which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve. **OWNERSHIP OF PROPERTY - Mr. Mohammad Siddique KHODABOCUS and Mrs. Bibi Zorah KHODABOCUS**, are owners of the above described property as evidenced by deed drawn up by Me. Marcel Joseph JSON, notary public, registered and transcribed in TV 2655/50, and bearing PIN No. 1116320172. The Sale By Levy is prosecuted at the request of MauBank Ltd against 1.- Mr. Mohammad Siddique KHODABOCUS, 2.- Mrs. Bibi Zorah KHODABOCUS and 3.- Allomed Co Ltd. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 05/05/2022

Me. Preetam CHUTTOO
of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 23rd June 2022 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Court, situate at **New Supreme Court Building c/r Edith Cavell & Desroches Street, Port Louis**, the **Sale by Licitation** of a portion of land of the extent of **242 m²**, situate at 11, Barnett Road, Forest Side, Curepipe, District of Plaines Wilhems, and bordered as per report of Mr. Robert Foiret, Sworn Land Surveyor drawn up on the 23/09/1993 registered in Reg: L.S 29/4008 as follows:- **Du premier côté**, partie par l'extrémité d'un chemin de six mètres dix centimètres de large sur six mètres dix centimètres et partie par divers, sur dix mètres trente neuf centimètres; **Du deuxième côté**, par Pierre Adam sur seize mètres quarante six centimètres; **Du troisième côté**, par le surplus du terrain sur quinze mètres quatorze centimètres et du **quatrième côté**, par divers, un droit de passage de trois mètres soixante six centimètres de large entre, sur quatorze mètres soixante trois centimètres. On the said portion of land, stands a single storey concrete building for residential purposes which is currently occupied by the Respondent Mr. Selvon Annasamy of No. 11 Barnet Road, Morcellement Antelme, Forest Side. The whole is morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the suit, instance and request of Ruby MARIMOOTOO against Selvon Annasamy, of No. 11, Barnet Road, Morcellement Antelme, Forest Side.** All Parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immoveable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 10th day of May 2022.

Me. GEORGY NG WONG HING
Of 6th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street,
Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 09th day of June 2022 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Levy, prosecuted at the request of **MauBank Ltd** against **Mr Romesh Chandra HUNGSRAZ** of the following properties:- (i) Le Lot No.1 d'un immeuble dénommé 'Residence Hungsraz' au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Roche Brunes, étant le Rez de chaussée d'une superficie de **CENT QUARANTE DEUX METRES CARRES ET SOIXANTE DIX NEUF CENTIEMES DE METRE CARRE (142.79 m²)** et composée de quatre chambre à coucher, un salon/ salle à manger, une cuisine, un wc et une salle de bain, un garage et un patio. Et TROIS MILLE CINQ CENT VINGT SIX/DIX MILLIEMES de la propriété du sol (c'est-à-dire de l'emplacement du terrain compris dans l'ensemble immobilier) et de toutes les parties communes du dit ensemble immobilier. (ii) Le lot No. 2 d'un immeuble dénommé 'Residence Hungsraz' au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Roche Brunes, étant le premier étage d'une superficie de **CENT QUARANTE DEUX METRES CARRES ET SOIXANTE DIX NEUF CENTIEMES DE METRE CARRE (142.79 m²)** et compose de quatre chambre à coucher, un salon/ salle à manger, une cuisine, un wc et une salle de bain, un balcon. Et TROIS MILLE CINQ CENT VINGT SIX/DIX MILLIEMES de la propriété du sol (c'est-à-dire de l'emplacement du terrain compris dans l'ensemble immobilier) et de toutes les parties communes du dit ensemble immobilier. Les dit Lots Nos. 1 et 2 formant parties d'un immeuble dénommé 'Residence Hungsraz' construit sur une portion de terrain située au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Roche Brunes de la contenance de **CENT ONZE TOISES (111 T)** et bornée d'après une description avec plan figuratif y joint dressée par Monsieur J. Louis Le Vieux, arpenteur jurée, le 30/09/1981, enregistre au Reg. L.S 21/12951, comme suit:- D'un côté, par un chemin de quatre mètres quatre vingt huit centimètres (4.88m) soit seize pieds de large sur une ligne brisée en deux tronçons mesurant trois mètres quarante trois centimètres (3.43m) soit onze pieds trois pouces et quatre mètres cinquante sept centimètres (4.57 m) soit quinze pieds respectivement. Du deuxième côté, par Monsieur et Madame M V Louise et par M A M C Nicolas sur vingt six mètres trente six centimètres (26.36m) soit quatre vingt six pieds six pouces. Du troisième côté, par N. V. Vithelingum sur quinze mètres trente deux centimètres (15.32m) soit cinquante pieds trois pouces. Et du quatrième côté, par M D G Bignoux sur vingt trois mètres quatre vingt treize centimètres (23.93 m) soit soixante dix huit pieds six pouces. Les mesures sont en mètres et en pied anglais. Ensemble tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception réservée. It has been expressly agreed by the parties that any building/s, addition/s, renovation/s, construction/s etc which may be put up on the above described portion of land will be covered and burdened by the present fixed charge. **OWNERSHIP Mr. Romesh Chandra HUNGSRAZ** is the owner of the above described properties as evidenced by deed registered and transcribed in **TV 1701/72** and the lots forming part of 'Residence Hungsraz', which was subject of a 'Reglement de co-propriete', registered and transcribed in **TV 2977/2** - The portion of land of the extent of 111 toises on which stand the Lots Nos. 1 and 2 bears **PIN No 17131701106**. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 05/05/2022.

Me. Preetam CHUTTOO
of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street,
Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

NOTICE UNDER SECTION 36(2)(c) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that "BOMBARDIER (MAURITIUS) LTD" has by a special resolution passed on 7 April 2022 changed its name to "ALSTOM Mauritius Ltd." as evidenced by a certificate issued by the Registrar of Companies on 27 April 2022.

Dated this 9th day of May 2022

Aslam Koomar
International Proximity
Company Secretary

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 06th day of October 2022 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court House, corner Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY** prosecuted at the request of **SBM Bank (Mauritius) Ltd** represented by its General Manager, of State Bank Tower, 1 Queen Elizabeth II Avenue, Port Louis, against **SOCIETE INDURJEET BOJEENAUTH** of Royal Road, Bel Air Riviere Seche, of the following immoveable properties which are contiguous and which will be sold **IN ONE AND SINGLE LOT** as per survey report of Mr R. Foiret registered in Reg LS 27/2741 hereunder described:- 1.- Un terrain sis au quartier de Flacq lieudit Quatre Soeurs de la contenance de **quatre arpents (4A) soit 16,883.48m²** 2.- Un terrain de la contenance d'un arpent (1A) soit 16,883.48m² sis au même endroit. 3.- Un terrain de la contenance d'un demi arpent (1/2A) soit 2,110.44m² sis au quartier de Flacq lieudit Grande Rivière Sud Est. 4.- Un terrain de la contenance de **deux arpents (2A) soit 8,441.74m²** sis au quartier du Grand Port en réalité au quartier de Flacq lieudit Montagne Castel ainsi que l'on déclare les parties. 5.- Un terrain de la contenance de deux arpents (2A) soit 8,441.74m² sis au quartier du Grand Port d'après les anciennes limites et au quartier de Flacq d'après les nouvelles limites au lieudit Montagne Castel. 6.- Un terrain de la contenance d'environ **deux arpents (2A) soit 8,441.74m²** sis au Grand Port mais en réalité au quartier de Flacq lieudit Montagne Castel. 7.- Un terrain de la contenance de **deux arpents (2A) soit 8,441.74m²** (après distraction de dix huit perches (18P) soit 759.75m² pour le **Canal de Beau Champ**) sis au quartier de Flacq lieudit Montagne Castel. 8.- Un terrain sis au quartier du Grand Port d'après les anciennes limites au quartier de Flacq d'après les nouvelles limites de la contenance de **cinq (5A) soit 21,104.35m² a six arpents (6A) soit 25,325.22m²** de superficie environ. 9.- Tout ce qui reste (après distraction de vingt sept perches sept cent quinze millièmes de perche (27.715P) soit 1,169.81m² étant la superficie occupée par le **Canal de Beau Champ**) d'un terrain de la contenance d'environ trois arpents (3A) soit 12,662.61m² sis à la Camisard au quartier du Grand port aujourd'hui au quartier de Flacq d'après les nouvelles limites. 10.- Un terrain de la contenance d'un arpent cinquante cinq perches (1A55P) soit 6,542.35m² environ sis à Montagne Castel (Flacq). 11.- Un terrain de la contenance de **quarante perches (40P) soit 1,688.35m²** environ sis à Montagne Castel (Flacq). 12.- Un terrain de la contenance de **quatre vingt perches (80P) soit 3,376.70m²** environ sis à Montagne Castel (Flacq). 13.- (a) Un terrain de la contenance d'un arpent et trente huit perches (1A38P) soit 5,824.80m² sis au quartier de Flacq lieudit Grande Rivière Sud Est (Montagne Castel). (b) Un terrain de la contenance de quarante perches (40P) soit 1,688.35m² sis au même endroit. (c) Un terrain de la contenance de cinquante quatre perches (54P) soit 2,279.27m² sis au même endroit. (d) Et un terrain de la contenance de **quatre vingt perches (80P) soit 3,376.70m²** sis au même endroit. 14.- (a) Un terrain de la contenance de trois arpents (3A) soit 12,662.61m² sis au quartier de Flacq lieudit Grande Rivière Sud Est. (b) Un terrain de la contenance d'un arpent (1A) soit 12,662.61m² sis autrefois au quartier du Grand Port & aujourd'hui au quartier de Flacq d'après les nouvelles limites de membre des concessions Fleurigny & Perignon. D'après un rapport d'arpentage de Monsieur Robert Foiret, arpenteur enregistré au Reg LS 27 No. 2741, les sus dites portions de terre ont été trouvées être d'une contenance de **VINGT ET UN DECIMAL QUATRE VINGT HUIT HECTARES (21.88HA) soit DEUX CENT DIX HUIT MILLE HUIT CENT METRES CARRES (218,800m²) (PIN 1409060012)** située au quartier de **FLACQ** lieudit **MONTAGNE CASTEL, GRANDE RIVIERE SUD EST** et bornée comme suit:-

Du premier coté par le terrain appartenant au Deep River Beau Champ sur quatre cent dix mètres (410m); Du deuxième coté par les sinuosités de la Grande Rivière Sud Est; Du troisième coté par le terrain appartenant à Monsieur Ramnarain Nuboo Roy ou ayant droit sur trois lignes mesurant cent dix sept mètres et soixante dix centimètres (117.70m), soixante sept mètres et soixante centimètres (67.60m) et cent huit mètres et soixante cinq centimètres (108.65m) respectivement; Du quatrième coté par les terres appartenant au Gouvernement de Maurice, Bhudwaj Rambhujun, Héritiers Mahadeo Rambhujun et Héritiers Lochun Hoolsy sur neuf lignes mesurant respectivement soixante quatre mètres et quatre vingt douze centimètres (64.92m), trente deux mètres et quarante six centimètres (32.46m), quatre vingt neuf mètres et quatre vingt dix centimètres (89.90m), quatre vingt deux mètres et quatre vingt dix centimètres (82.90m), trente quatre mètres et quarante quatre centimètres (34.44m), quatre vingt onze mètres et quinze centimètres (91.15m), soixante quatorze mètres et soixante huit centimètres (74.68m), soixante treize mètres et quatre vingt dix centimètres (73.90m) et cent soixante et un mètres et quarante centimètres (161.40m). Ce terrain est traversé par un canal connu sous le nom de "Canal Grand Port" appartenant au Domaine Beau Champ et dont la superficie est comprise dans la sus dite contenance. The whole morefully described in a deed transcribed in TV 1310/233. There exists on the abovedescribed properties sugarcane plantations. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their rights before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 09th day of May, 2022.

Mrs S. SONAH-ORI
of 1st Floor, Sterling House, Lislet Geoffroy Street,
Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 26th day of May 2022 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Court, Master & Registrar of the Supreme Court, situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION**, of the following immoveable property as follows:- Une portion de terrain de la contenance de **trois cent trente six mètres carres (336m²)** situe au quartier de la Rivière du Rempart lieu dit "Cottage", étant le Lot No. 109 et borne du plan de Morcellement de la portion de terrain dont elle est distraite et bornee comme suit:- Vers le Nord Ouest, par une reserve d'un metre cinquante centimètres (1.50m) de large, separant la portion de terre presentement decrire d'un chemin commun de cinq metres de large (5.00m) sur laquelle ladite portion de terre aura un droit de passage pour acceder audit chemin, sur quatorze metres quarante trois centimètres (14.43m); Vers le Nord Est, par la portion No. 108 sur vingt trois metres vingt sept centimètres (23.27m); Vers le Sud Est, par la portion No. 95 sur quatorze metres quarante trois centimètres (14.43m) et vers Sud Ouest par la portion No. 110 sur vingt trois metres vingt cinq centimètres (23.25m). Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in title deed transcribed in TV 5130/31 and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the matter. There exists on the said portion of land a residential building provided with water and electricity supplies. **The said sale is prosecuted at the request of Mrs Janantee Kumaree LUCHMUN, absent from Mauritius and duly represented by her agent & proxy Mrs Chandranee PATANSINGH (born LUCHMUN) against Mr Sohunlall GEERDHARRY.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immoveable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 10th day of May 2022.

Mrs Aratee PRAYAG
of LawSure Chambers, Mgr Gonin Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that **Thursday the 26th day of May 2022 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Court, Master & Registrar, Supreme Court, situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **Sale by Licitation** of the hereunder described immoveable property viz:- A portion of land of the extent of **162.30 m², being Lot No. 20 (Serial Lot L04)** situate at Chebel "Residences Les Chebecs II" in the District of Plaines Wilhems, as evidenced by title deed bearing TV 201709/000770 and which is bounded as follows:- **Towards the North East, by surplus of State Land (Lot No L05), on 19m14; Towards the South East, by road reserves 1m50 wide, along a road 5m00 wide, on 8m50; Towards the South West, by surplus of State Land (Lot No L03), on 19m16; Towards the North West, by a service lane, on 8m50.** There exists one residential building made of concrete on the said plot of land and all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges filed. **The said sale is prosecuted at the request of Jean Laurent Wesley LAFONTAINE against Marie Daniella JOLY.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 10th day of May 2022.

Me. Pazany Thandarayan
Of 2nd Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street,
Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that **Thursday the 26th day of May 2022 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Court, Master & Registrar, Supreme Court, situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **Sale by Licitation** of the hereunder described immoveable property viz:- A portion of land of the extent of **643m²** situated at Tombeau Bay in the district of Pamplemousses, as evidenced by the title deed duly transcribed in TV 1268/36 (PIN No 1217110131) and bounded as follows:- **Du premier coté, partie le chemin public de la baie du tombeau et partie par un chemin commun de douze pieds de large, sur une longueur totale de cent soixante et onze pieds; Du second coté, par un terrain appartenant au "War Department", sur cent quatre vingt douze pieds six pouces; Du troisième coté, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen, de douze pieds de large, sur cent quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces; Et du quatrième et dernier coté, par un chemin de quatorze pieds de large, sur deux cent pieds.** There exist four residential buildings made of concrete on the said plot of land and all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. **The said Sale is prosecuted at the request of (i) Lalldhan TACOOREE, (ii) Lalita SEWOO (born TACOOREE), (iii) Soonill TACOOREE, (iv) Jaywantee DINDOYAL (born TACOOREE), (v) Simla TACOOREE, (vi) Babita TACOOREE, (vii) Ashna NABAB (born TACOOREE), (viii) Anjaynee VENCATAPILLAY against (i) Rambans TACOOREE and (ii) Sooraj TACOOREE.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 10th day of May 2022.

Me. Pazany Thandarayan
Of 2nd Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

Premier League

Aston Villa 1-2 Liverpool

Le but de Sadio Mane maintient l'équipe de Jurgen Klopp en vie pour la course au titre

Sadio Mane a valu à Liverpool une victoire 2-1 à Aston Villa pour maintenir la course au titre de Premier League en vie.

Le premier but de Douglas Luiz avait laissé l'équipe de Jurgen Klopp contre lui en trois minutes, mais Joel Matip a rapidement égalisé et Mane a achevé le revirement au milieu de la seconde période. Cette victoire ramène Liverpool au niveau des points avec le leader Manchester City.

L'équipe de Pep Guardiola a encore un match en moins et la victoire à Villa Park a également eu un coût - Fabinho s'est blessé en première mi-temps. Mais Jurgen Klopp sera simplement heureux d'avoir passé ce test car l'ancien héros des Reds Steven Gerrard a certainement fait virer Villa.

Liverpool, après avoir nommé Mohamed Salah parmi ses remplaçants en clin d'œil à son calendrier chargé, était sous pression dès le début et a pris du retard dès la première attaque dans une atmosphère effrénée. Il y a eu une série d'erreurs dans la construction.

Kostas Tsimikas, à la place d'Andy Robertson, est tombé au sol et a été rejoint par Matip, permettant à Luiz d'avoir une tête libre sur le centre de l'aile gauche de Lucas



Digne. Alisson l'a renversé alors qu'il aurait pu repousser le ballon et le Brésilien a mis le rebond.

Avec Klopp regardant perplexe, c'était tout l'encouragement dont Villa avait besoin - mais ils ont annulé leur bon travail avec une défense malheureuse de leurs propres moments plus tard. Tyrone Mings n'a pas réussi à dégager et bien que le tir de Virgil van Dijk ait été sauvé, Matip a poussé dans le suivi.

Cela a semblé régler Liverpool et il y avait des chances pour Diogo Jota et Mane peu de temps après alors que le finaliste de la Ligue des champions commençait à faire monter la pression. Et pourtant, il y avait

aussi un danger lorsque le dégagement lamentable d'Alisson a frappé Ollie Watkins et plus de panique s'est ensuivie.

Liverpool jouait au football sur le bord, sachant qu'un autre glissement pourrait offrir le titre à Man City, et quand Danny Ings s'est dirigé sur l'écorce du centre de John McGinn avec Alisson hors de sa ligne saisissant le ballon et le but béant, Villa était presque devant de nouveau.

La blessure aux ischio-jambiers de Fabinho a ajouté à la maladresse de la tâche de Liverpool et bien que Mane ait eu le ballon dans le filet - Luis Diaz était hors-jeu dans la préparation - et Naby Keita a repoussé une chance claire, ils sont allés

au niveau à la pause avec leurs espoirs de titre s'estompant.

Comme si souvent, c'est Mane qui est venu avec le moment clé, sa jolie tête de la croix mesurée de l'aile gauche de Diaz évitant le Martinez tentaculaire et déclenchant des scènes sauvages de célébration à l'extérieur. C'est le but qui a relancé la course au titre.

Villa avait encore des chances, la meilleure revenant à l'ancien attaquant de Liverpool Ings. Deux fois, il a marqué au but pour gâcher sa chance avant de finalement terminer et de voir le drapeau se lever, à la grande angoisse du Holte End. Pour Ings et pour Villa, ce ne devait pas être leur soirée.

Pour Liverpool, de plus grandes nuits nous attendent. En finale de la FA Cup samedi et en finale de la Ligue des champions à Paris plus tard ce mois-ci, c'est sûr. Mais peut-être aussi dans les phases finales de cette saison de Premier League. Merci au but de Mane et à la détermination montrée à Villa Park.

Alors que Pep Guardiola déplore les problèmes de blessures de son équipe, la perte de Fabinho par Liverpool pourrait avoir des ramifications au-delà de la course au titre de Premier League. Sera-t-il en forme pour la finale de la FA Cup ce week-end? Et la finale de la Ligue des Champions qui suit?

Foot News

Paulo Dybala a choisi l'Inter Milan

En fin de contrat avec la Juventus, Paulo Dybala commence à chercher un nouveau club. Selon les médias italien, il a fait son choix et il risque de ne pas plaire aux tifosi du club... Découvrez plus de détails dans cet article.



Paulo Dybala joue ses derniers matchs avec la Juventus, en effet, l'argentin est en fin de contrat et va bientôt quitter le club. La Gazzetta dello Sport a lâché une bombe dans la nuit de ce mardi à mercredi : Paulo Dybala a choisi l'Inter Milan. Les interistes veulent l'argentin depuis un petit moment, et désormais, le joueur veut également les rejoindre. La Joya a choisi l'Inter Milan et leur a dit oui. Il leur a donné la priorité, c'est le fruit d'un autre contact entre le club de Steven Zhang et l'entourage du joueur argentin, cela a eu lieu la semaine dernière.

Evidemment, cette nouvelle ne va absolument pas plaire aux tifosi de la Juventus. Voir un joueur du club partir à l'Inter, qui est le rival numéro 1 est toujours vu comme une trahison. D'autant plus pour Paulo Dybala, car il a joué 7 ans au club, a porté le brassard de capitaine et se voyait comme une future bandiera. Malheureusement, cela devient de plus en plus courant dans le football moderne. A voir si l'information est confirmée par d'autres médias et journalistes, affaire à suivre...

Manchester City officialise un accord pour Haaland, premier énorme transfert de l'été

Manchester City confirme mardi avoir trouvé un «accord de principe» avec le Borussia Dortmund pour le recrutement de l'attaquant norvégien Erling Haaland.

Le premier gros transfert de l'été est bouclé: Erling Haaland évoluera la saison prochaine avec Manchester City. Le club anglais a officialisé mardi un "accord de principe" avec le Borussia Dortmund pour l'arrivée de l'attaquant norvégien de 21 ans au 1er juillet 2022.

Manchester City précise que le transfert sera effectif dès lors que le contrat avec le jeune prodige sera signé. Il ne fait néanmoins aucun doute que l'opération ira à son terme. D'après la presse étrangère, la visite médicale a même déjà été effectuée et validée.

Le tenant du titre de Premier League, en passe d'être de nouveau sacré, s'offre donc un joueur qui a marqué 85 buts et délivré 23 passes décisives en 88 matchs avec Dortmund. Ce transfert est aussi un beau clin d'œil de l'histoire: le père du joueur, l'ancien international norvégien Alf-Inge Haaland, a porté le maillot bleu ciel de 2000 à 2003.

Un transfert à 60 millions d'euros minimum

Aucun montant n'a été dévoilé par les deux clubs. Dernièrement, la direction du Borussia Dortmund a confirmé l'existence d'une clause libératoire dans le contrat de son futur ex-joueur - un secret de Polichinelle. Un doute subiste



toutefois sur le montant de cette clause. Selon Fabrizio Romano, spécialiste étranger du mercato, la somme à débourser s'élève à 60 millions d'euros.

Cela n'inclut pas la prime à la signature et les commissions d'agent et d'intermédiaires, sans doutes colossales. Lorsque le BVB avait payé 20 M€ d'indemnités de transfert au Red Bull Salzbourg pour recruter Haaland, il se disait que le club allemand avait aussi dû verser 15 M€ à son agent Mino Raiola, mort fin avril.

À Manchester City, Erling Haaland va toucher un salaire XXL. Il devrait être rémunéré à hauteur de Kevin De Bruyne, qui est actuellement le joueur le mieux payé de l'effectif de Pep Guardiola. Le Norvégien devrait

désormais toucher 375.000 livres par semaine, soit environ 440.000 euros hebdomadaires.

Le premier domino?

Ce gros coup de Manchester City, toujours en quête d'un premier titre en Ligue des champions, va peut-être provoquer beaucoup d'agitation sur le marché des attaquants. Au sein même du club anglais, cette arrivée pourrait aboutir à un départ de Gabriel Jesus, dont le nom circule notamment à Arsenal, où l'avenir d'Alexandre Lacazette pose question. En ce qui concerne le Borussia Dortmund, Karim Adeyemi est en approche. L'international allemand de 20 ans suit une trajectoire similaire au Norvégien: il vient lui aussi de Salzbourg.